

---

## Système d'injection liquide AGTIV®

### Programme Saison 2024

---

- Premier Tech Producteurs et Consommateurs recommande l'utilisation d'un équipement adapté, tel que le Système d'injection Dosatron®, pour l'application de ses inoculants liquides. Conçu pour une application facile des produits liquides AGTIV®, le Système d'injection liquide AGTIV® fonctionne à partir du débit de solution principal provenant du système existant d'application dans le sillon.
- Pour utiliser votre équipement avec le Système d'injection liquide AGTIV®, vous pouvez acheter l'une de ces composantes (voir images à la page suivante), et ce, via le réseau de détaillants de Premier Tech Producteurs et Consommateurs.

Nom	Code	Prix détail suggéré
Système d'injection liquide AGTIV® (Pompe Dosatron® 2%)	710070	\$ 3 400.00
Système d'injection liquide AGTIV® (Pompe Dosatron® 5%)	710074	\$ 4 260.00
Pompe Dosatron® 5% pour Système d'injection liquide AGTIV®	710075	\$ 1 700.00
Système d'agitation liquide AGTIV®	710080	\$ 1 750.00

- Les prix sont avant les taxes et les frais de livraison. Notez que la vente est finale. Veuillez considérer un délai de livraison pouvant aller jusqu'à 3 mois après la date de la commande.
- Sur présentation d'une preuve d'achat (facture du détaillant) du Système d'injection liquide AGTIV® et des produits AGTIV®, Premier Tech Producteurs et Consommateurs s'engage à rembourser par l'entremise du détaillant, cinq pour cent (5%) des achats totaux des produits liquides AGTIV® admissibles pour les saisons 2024 et 2025. L'agriculteur recevra son remboursement ou sa note de crédit du détaillant avant novembre de chaque année. Voir page suivante pour la liste des produits admissibles.
- Le total des remboursements ne peut excéder la valeur totale de l'achat de l'équipement AGTIV®, excluant les taxes de vente, mais incluant les frais de livraison.
- En tout temps, pour tout équipement AGTIV®, l'entretien et l'opération sont la responsabilité de l'agriculteur. La garantie sur les équipements AGTIV® est limitée à la garantie offerte par le manufacturier, C&R Supply. Tout service après-vente doit être adressé directement au manufacturier.
- Le détaillant doit retourner ce document signé, accompagné d'un bon de commande, à Premier Tech Producteurs et Consommateurs à l'adresse courriel suivante : [info@ptagtiv.com](mailto:info@ptagtiv.com).
- L'installation de l'équipement AGTIV® doit être approuvée par un représentant de Premier Tech Producteurs et Consommateurs. À cet égard, des photographies de l'installation doivent être envoyées à Premier Tech Producteurs et Consommateurs à l'adresse courriel suivante : [info@ptagtiv.com](mailto:info@ptagtiv.com).

Nom de l'agriculteur : \_\_\_\_\_

Signature du détaillant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Système d'injection liquide AGTIV® Programme Saison 2024

Produits liquides AGTIV® admissibles pour remboursement :

Produits AGTIV® admissibles	Code
AGTIV® FUEL <sup>MC</sup> L SOYA	710604
AGTIV® THRIVE <sup>MC</sup> SOYA	710614
AGTIV® REACH <sup>MC</sup> L	712204
AGTIV® REACH <sup>MC</sup> L POMME DE TERRE	711004
AGTIV® REACH <sup>MC</sup> P POMME DE TERRE	711104
AGTIV® STIMULATE <sup>MC</sup> L POMME DE TERRE	711021

Les divers équipements AGTIV® :

<p>Système d'injection liquide AGTIV® (pompe Dosatron® 2 % ou 5 %)</p>	
<p>Système d'agitation liquide AGTIV®</p>	

v. CANADA\_FR\_20231130